RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 19/09/2024 - 5565 - 2021 B 01339 - 902 849 728 - 3MDF LUMIERE

Certifié conforme à l'original

[redacted]

SASU 3MDF LUMIERE
au capital de 500 Euros
[redacted]
902 849 728 R.C.S. Compiègne

Le 31/12/2022 à 14 heures, sont présents au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur Dj [redacted] de nationalité [redacted]
demeurant au [redacted]

Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

dont l'ordre du jour annoncé par **Monsieur DJAMEL MAAMERI** , président de cette assemblée, est :

Dissolution anticipée de la SASU

RESOLUTION N°1

La Société **3MDF Lumière**, dont l'expiration était fixée au 06/09/2120 par l'article 3 des statuts, est dissoute par anticipation à compter de ce jour.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°2

La Société **3MDF Lumière** est en conséquence mise en liquidation volontaire à compter de ce jour. Monsieur DJAMEL MAAMERI est désigné comme liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Monsieur DJAMEL MAAMERI déclare accepter les fonctions de liquidateur.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

RESOLUTION N°3

L'assemblée générale donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés, sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°4

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée du présent procès-verbal pour effectuer le dépôt et les publications prescrits par la loi

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30 minutes.
De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Creil le 31/12/2022.

Président et associé unique : [redacted]